Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté

Au sein du **RASED** du secteur de Roulans, travaillent une psychologue scolaire et une enseignante spécialisée.

- Sarah COLLETTE, psychologue scolaire, intervient à la demande des enseignants, des parents et /ou des enfants pour aider :
- à l'évaluation des difficultés (apprentissage, comportement, relations aux autres, adaptation...)
- à la réflexion de propositions adaptées
- · à l'inclusion des enfants en situation de handicap
- à la constitution de dossiers d'orientation

Vous avez la possibilité de contacter Mme COLLETTE, les jours d'école, au :

- □ 06 71 41 26 85
- □ <u>sarah.collette@ac-besancon.fr</u>
- Marie AVILES, enseignante spécialisée, intervient à la demande des enseignants. Elle travaille avec les élèves dans et /ou hors de la classe, sur le temps scolaire afin :
- d'aider l'élève à dépasser ses difficultés scolaires
- de lui permettre de maitriser ses méthodes de travail
- de lui faire prendre conscience de ses progrès

Elle intervient également dans le cadre de la passation de certaines évaluations et dans la réflexion sur les aides à proposer aux élèves.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à les contacter directement ou par l'intermédiaire de l'école de votre enfant.

Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté

Au sein du **RASED** du secteur de Roulans, travaillent une psychologue scolaire et une enseignante spécialisée.

- Sarah COLLETTE, psychologue scolaire, intervient à la demande des enseignants, des parents et /ou des enfants pour aider :
- à l'évaluation des difficultés (apprentissage, comportement, relations aux autres, adaptation...)
- à la réflexion de propositions adaptées
- · à l'inclusion des enfants en situation de handicap
- à la constitution de dossiers d'orientation

Vous avez la possibilité de contacter Mme COLLETTE, les jours d'école, au :

- □ 06 71 41 26 85
- □ <u>sarah.collette@ac-besancon.fr</u>
- Marie AVILES, enseignante spécialisée, intervient à la demande des enseignants. Elle travaille avec les élèves dans et /ou hors de la classe, sur le temps scolaire afin :
- d'aider l'élève à dépasser ses difficultés scolaires
- de lui permettre de maitriser ses méthodes de travail
- de lui faire prendre conscience de ses progrès

Elle intervient également dans le cadre de la passation de certaines évaluations et dans la réflexion sur les aides à proposer aux élèves.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à les contacter directement ou par l'intermédiaire de l'école de votre enfant.